



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8774^e séance

Jeudi 12 novembre 2020, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Kridelka
Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Auväärt
États-Unis d'Amérique	M. Hunter
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Indonésie	M. Djani
Niger	M. Aougi
République dominicaine	M ^{me} Cedano
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . .	M ^{me} Farrey
Tunisie	M. Ben Lagha
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)

20-31020 (F)



Document adapté

Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2020/1098, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, République dominicaine, Estonie, France, Allemagne, Indonésie, Niger, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Afrique du Sud, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2550 (2020).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hunter (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie tous les membres du Conseil de sécurité de leur appui à ce mandat extrêmement important.

Alors que le monde reste aux prises avec la maladie à coronavirus (COVID-19), nous remercions tous les membres du Conseil de manifester leur appui continu à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Nous remercions également tout particulièrement l'Éthiopie pour ses contributions à la FISNUA.

La population d'Abyei mérite de vivre en paix, sans crainte de violence. Elle mérite également une administration fonctionnelle capable de garantir la sécurité et l'état de droit. Nous ne devons pas perdre de vue ces objectifs.

Dans la résolution 2550 (2020), le Conseil de sécurité salue et encourage la poursuite de la collaboration entre le Soudan et le Soudan du Sud aux fins du règlement du différend relatif à Abyei. L'engagement pris de régler les différends concernant les frontières et d'examiner les obstacles à la pleine mise en œuvre du mandat de la FISNUA, comme convenu durant la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité en octobre, est à saluer. Les parties doivent maintenir cette dynamique à l'avenir.

Nous attendons avec intérêt les résultats des consultations conjointes du Secrétaire général avec le Soudan, le Soudan du Sud et l'Éthiopie en ce qui concerne la stratégie de sortie de la FISNUA, que demande le Conseil de sécurité dans la résolution. Compte tenu de la détente des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, une stratégie de sortie responsable doit être élaborée, et elle doit répondre aux besoins de la population d'Abyei en matière de sécurité.

Nous prions l'Union africaine de jouer un rôle clef dans ces consultations et d'aider les parties à réaliser de nouvelles avancées politiques, en particulier alors qu'elles prennent leurs propres mesures en vue de régler le différend relatif à Abyei et les questions concernant les frontières.

Les États-Unis restent déterminés à appuyer la paix et la sécurité à Abyei ainsi qu'au Soudan et au Soudan du Sud.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne a voté pour la résolution 2550 (2020) et appuie le nouveau mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei. Toutefois, nous tenons à émettre de fortes réserves concernant la description des principes humanitaires.

Les principes humanitaires sont le pilier fondamental de la fourniture de l'aide humanitaire. Leur caractère essentiel en tant que principes centraux a été reconnu et réaffirmé par le Conseil de sécurité dans d'innombrables résolutions. Nous ne reconnaissons aucune interprétation qui suggérerait que les principes humanitaires sont soumis aux principes directeurs de l'ONU, qui constituent un cadre de bonnes pratiques élaborées par l'Assemblée générale. L'Allemagne n'appuie pas cette notion et la considère comme incorrecte.

La séance est levée à 10 h 10.